

Accueil d'un·e étudiant·e de MASTER 3 (BLOC 6) en stage de Médecine Générale

Prérequis : Le Maître de Stage sollicité doit posséder un numéro INAMI se terminant par 003 ou 004, une pratique de Médecine Générale de 2 ans minimum après l'obtention de son agrément et pratiquer une médecine générale de famille, factuelle et basée sur les preuves (EBM).

GENERALITES

- Les étudiant·es de Master 3 ont déjà effectué un premier stage d'observation de 15 jours avant leur entrée en Master puis au minimum un second stage de médecine générale de 4 semaines en Master 1
- Le stage est convenu pour une durée de 4 semaines à temps plein avec un maximum de 48 h/semaine
- Il comprendra idéalement des consultations et des visites à domicile voire en MRS. Les éventuelles visites aux patients hospitalisés permettront à l'étudiant(e) d'être sensibilisé à la collaboration entre la 1^{ère} et la 2^{ème} ligne de soins. De même, la participation à des réunions de coordination pluridisciplinaires ou oncologiques et l'accompagnement soins palliatifs seront un plus.

ASPECTS CLINIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Le Maître de Stage rappellera à l'étudiant·e les règles propres à la médecine générale concernant notamment la relation médicale centrée sur le patient, le colloque singulier, le secret médical et le respect du patient dans ses croyances et opinions
- Le stage sera aussi participatif que possible : le Maître de Stage intégrera au maximum l'étudiant·e dans sa pratique de la Médecine Générale (anamnèse, examen physique orienté, raisonnement clinique, actes techniques (prises de sang, sutures, ECG...), décisions sur procédures dont les examens complémentaires et les traitements.
- De brèves périodes seront régulièrement consacrées aux questions éventuelles de l'étudiant·e sur l'anamnèse, le diagnostic, le traitement et la prise en charge globale. Un point régulier sera fait sur la prise en charge des principales pathologies chroniques (diabète, BPCO, insuffisance cardiaque et rénale ainsi que sur les aspects relationnels avec la 2^{ème} ligne de soins ou avec les autres professions de santé de 1^{ère} ligne
- Le but essentiel de ce stage est d'amener progressivement l'étudiant·e vers une **autonomie maximale** lui permettant le cas échéant d'assurer le rôle d'assistant·e l'année suivante. Pour ce faire, le MDS essaiera de l'amener peu à peu à consulter seul·e mais sous supervision directe.
- Les aspects administratifs de la médecine générale seront enseignés tout au long du stage (utilisation du dossier médical informatisé).
- L'étudiant·e sera sensibilisé aux sites et à la littératures EBM. De brèves recherches relatives à un cas rencontré durant le stage pourront lui être demandées.
- **Les objectifs du stage seront définis au préalable et régulièrement réévalués.**

ASPECTS ETHIQUES

Le Maître de Stage s'abstiendra de tout comportement contraire aux règles éthiques et déontologiques dans ses relations l'étudiant-e.

EVALUATION

En fin de stage, le maître de stage est invité à donner son appréciation sur l'étudiant-e et le bon déroulement du stage. Cette appréciation sera exprimée par deux notes sur 20 qui estimeront d'une part la compétence de l'étudiant-e et d'autre part son comportement. Elle tiendra notamment compte de différents critères repris ci-dessous :

Pour la note de compétence

Connaissances générales et progression des acquis durant le stage
Qualité de l'anamnèse et de l'examen physique
Proposition d'examens et de traitements
Collaboration & habileté dans la réalisation des actes techniques : prises de sang, sutures, infiltrations, ponctions...
Utilisation du DMI
Curiosité intellectuelle

Pour la note de comportement

Assiduité / ponctualité
Présentation générale
Participation / qualité de la relation avec le patient et sa famille
Evolution de l'attitude vis-à-vis des patients au cours du stage
Conscience professionnelle
Respect des règles déontologiques
Relations avec le personnel médical et paramédical (si adéquat)
Contacts éventuels avec les médecins hospitaliers

Le poids relatif des différentes rubriques reste à l'appréciation du maître de stage. C'est à l'étudiant-e qu'il appartient de renvoyer les notes au Département de Médecine Générale

Critères d'attribution des points

Les notes de stages sont transmises au jury d'année et sont prises en considération dans le grade obtenu par l'étudiant-e au terme de leur année. La pondération est variable selon l'année d'étude. Les notes de stages dans une discipline donnée interviennent également dans la sélection des candidats pour un master de spécialité.

En médecine générale, toute note inférieure à 12/20 doit être motivée par un rapport écrit du maître de stage au président du DMG et au président de la commission des stages.

Accueil d'un·e étudiant·e de **Master 3** (BLOC 6) en stage de Médecine Générale

Dates prévues pour le stage :

ETUDIANT·E

Prénom, NOM de l'étudiant·e :

Matricule (obligatoire) :

MAITRE DE STAGE

Prénom, NOM :

N° INAMI (obligatoire) :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

Année d'obtention du diplôme de Médecine Générale (obligatoire) :

Confirme avoir pris connaissance des critères d'organisation et des aspects cliniques et pédagogiques relatifs à l'accueil d'un·e étudiant·e de **Master 3** et s'engage à accueillir l'étudiant·e ci-dessus en stage pour une durée de **4** semaines.

Date :

Signature et cachet